

# La place de l'Hôtel de ville à Molsheim

Molsheim

La place de l'Hôtel de ville de Molsheim est dominée par la présence de la Metzig, bâtiment de la Renaissance construit dans les années 1500 par la corporation des bouchers.

La place de l'Hôtel de ville comprend plusieurs édifices.

À la Metzig, les réunions se tenaient à l'étage et les boucheries occupaient le rez-dechaussée. L'édifice est typiquement alsacien, mi-utilitaire mi-représentatif, de plan rectangulaire, avec deux pignons ornementés de volutes, un escalier à deux volées, avec une loggia surmontée d'un beffroi et d'un clocheton à jaquemart, et un élégant balcon à balustrade en pierre qui ceinture le premier étage de la salle d'apparat.

Un peu plus loin, s'élève l'Hôtel de ville, remarquable avec son toit à forte pente et ses pignons décorés eux aussi de volutes. Au centre de la place, une fontaine du XVIème siècle, à deux vasques superposées, est surmontée d'un

lion portant les armoiries de la ville. Le prieuré d'une ancienne Chartreuse, édifiée entre 1538 et 1792 par les communautés chassées des États protestants au XVIème et XVIIème siècles, abrite un musée consacré à l'histoire de Molsheim, de la préhistoire à nos jours. Au XVIIème, époque à laquelle Molsheim est la capitale religieuse de l'Alsace, la chartreuse, la seule jamais construite au coeur d'une ville, occupait 3 hectares. Dans un autre bâtiment, la Fondation Bugatti présente des souvenirs de la famille et quelques voitures construites dans l'Entre-deuxguerres. Le célèbre constructeur d'automobiles s'installa à Molsheim en 1909 et implanta ses usines aux portes de la ville.





La Metzig

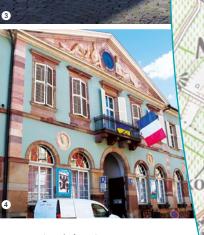
#### **Critères** de classement

→ Historique, pittoresque, artistique, scientifique et légendaire









## 1 ~ La Metzig et la fontaine 2 ~ La place de l'Hôtel de ville 3 ~ La rue pavée traversant la place 4 ~ L'Hôtel de ville DREAL Grand Est © IGN Scan 25

100 m

### Inventaires - Autres mesures de protection

→ Au titre des Monuments Historiques, l'immeuble des Grandes boucheries (La Metzig) est classé.

### Références juridiques

Les sites classés sont des lieux dont le caractère exceptionnel justifie une protection de niveau national, sur la base de critères pittoresques, historiques, scientifiques, artistiques, ou légendaires.

La protection site classé est régie par les articles L341-1 à L341-22 du code de l'environnement. Elle entraîne une servitude sur le bien protégé. Toute modification de l'état ou de l'aspect du site classé doit faire l'objet d'une autorisation spéciale de l'État.



www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr Rubrique Eau Biodiversité Paysage.

Contact sebp.dreal-grand-est@developpement-durable.gouv.fr - 03 87 62 01 63

